

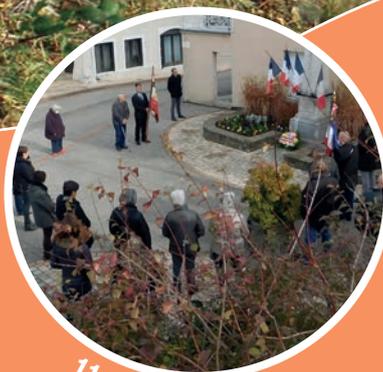
Longes

DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

Magazine



AVPL



11 novembre



AJCL



3 **Edito**

Le Conseil Municipal



4-5 **Comptes Rendus** des conseils municipaux

6-7 **Les Budgets de la commune**

Reforme de la Taxe d'habitaion
et de la Taxe Foncière

Participation **Citoyenne**

Réfection des WC **sur la place de Verdun**

C.C.A.S





Edito



Après l'espoir de vaincre cette pandémie fin 2020, nous avons été de nouveau confinés au mois d'Avril 2021 pendant 4 semaines. Les écoles et les services publics sont néanmoins restés ouverts et nous avons pu vivre une vie à peu près normale.

La vaccination était pressentie comme la solution face au virus de la Covid-19. Les longeards étaient impatients de se faire vacciner alors que les précieuses fioles faisaient défaut. Depuis des mois, le vaccin est disponible en quantité suffisante et pour tous. Le résultat est évident, être vacciné devient synonyme de liberté. La vie reprend pour toutes celles et ceux disposant du Pass Sanitaire. Le Dimanche 5 décembre, nous avons pu réunir nos aînés pour le repas annuel à la salle d'animation rurale. Notre doyenne, Mme Peyssonnel, dont nous faisons le portrait l'année passée, à l'occasion de ses 100 ans, nous a quitté au mois de juin 2021. Je présente à sa famille mes sincères condoléances au nom du conseil municipal.

Je remercie la ville de Condrieu pour la mise en place du centre de vaccination en relation avec de nombreuses communes de la vallée du Rhône ainsi que les membres de la commission extra-municipale d'action sociale qui ont participé au recensement des personnes vulnérables.

Bien des projets, en matière de développement économique, de transports, d'environnement, etc... ne trouvent plus leur réponse à l'échelon d'une commune mais dans le cadre d'une coopération intercommunale.

Ainsi la dématérialisation des autorisations du sol (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) a été menée par l'Agglo avec l'acquisition d'un nouveau logiciel. Vous trouverez d'ailleurs dans ce bulletin un article sur ce sujet.

La piscine de Loire sur Rhône a été déclarée le 9 novembre 2021 d'intérêt communautaire par le Conseil Communautaire de l'Agglo. Le syndicat intercommunal Piscine de Loire a donc été dissous et sa gestion transférée à l'Agglo.

Les travaux communaux prévus pour 2020, mais restés en suspens pour cause de pandémie, ont pu se dérouler en 2021 :

- L'installation d'une cabine de toilette publique entièrement automatisée accessible aux personnes à mobilité réduite
- L'installation d'un défibrillateur automatique sur le perron de la Mairie
- La suppression des gros bacs à ordures ménagères Chemin de la Charpière pour éviter que ceux-ci ne servent de déchetterie. Ils ont été remplacés par un local fermé à clé.
- Divers travaux de voirie sur la commune

Les travaux prévus en 2022 sont :

- La climatisation de la classe maternelle de l'école
- La pose de panneaux touristiques et historiques sur les sentiers en boucle de la commune en partenariat avec l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard
- La mise en place d'un portail parents à compter du 1^{er} janvier 2022 pour le service périscolaire.

Je tiens à remercier le Conseil Municipal, l'équipe enseignante, les membres des associations Longeardes et les employés communaux pour leur active participation dans la vie de notre village.

En cette fin d'année, je garde une pensée pour celles et ceux qui subissent la maladie, le deuil et pour les personnes âgées dans la solitude. Je leur exprime toute ma fraternité et ma sympathie.

J'adresse mes vœux de santé, de paix et de joie à toutes les familles longeardes et je vous présente au nom du Conseil Municipal, avec l'ensemble du personnel de nos services, mes meilleurs vœux pour une très bonne année 2022.

Je vous donne rendez-vous le Samedi 8 janvier 2022 pour les traditionnels vœux de la Municipalité.

Lucien BRUYAS,
MAIRE DE LONGES



Infos mairie

Comptes Rendus des conseils municipaux

Séance du 1^{er} décembre 2020

- Décision modificative N°2 – Budget Principal
- Prise en charge des dépenses avant le vote du budget primitif 2021
- Convention de mutualisation avec Vienne Condrieu Agglomération pour l'assistance du service commande publique et pour la dématérialisation des marchés publics
- Décision modificative N°3 – Budget Principal

Séance du 25 mars 2021

- Compte administratif 2020
- Compte de Gestion 2020
- Affectation des résultats 2020
- Taux d'imposition 2021
- Budget primitif 2021
- Subventions aux associations

Séance du 19 janvier 2021

- Convention de partenariat sur l'exercice de la compétence et élaboration des documents d'urbanisme entre la commune et l'agglomération
- Avenant N°1 à la convention de mise à disposition des services de la commune concernant l'entretien des voiries d'intérêt communautaire
- Conservatoire de Rive de Gier – Participation communale
- Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- Location précaire de la parcelle AK647
- Location précaire des parcelles AK333 et AK786

Séance du 6 mai 2021

- Pose de panneaux touristiques – Demande de subvention à la Région
- Pose de panneaux touristiques – Demande de subvention au Département
- Acquisition d'un défibrillateur
- Location d'un local commercial
- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- Avenant à la convention quadripartite « Les Jeunes Loups » R.I.F.S.E.E.P.
- Vienne Condrieu Agglomération – Projet de gouvernance

Séance du 23 février 2021

- Compte administratif 2020 – Budget Aménagement
- Compte de gestion 2020 – Budget Aménagement
- Compte administratif 2020 – Budget Logements
- Compte de gestion 2020 – Budget Logements
- Transfert des résultats du budget logement au budget principal
- Apurement de l'actif
- Modification des statuts de syndicat sport et culture Les Haies Longes et Trèves
- Participation 2021 au SIVU Piscine de Loire sur Rhône
- Participation 2021 au SY.D.E.R.
- budget aménagement urbain

Séance du 15 juin 2021

- Adoption du référentiel M57 au 1^{er} Janvier 2022 et à l'expérimentation du Compte Financier Unique



Comptes Rendus des conseils municipaux

Séance du 13 juillet 2021

- Décision modificative du budget N°1
- Adhésion de la commune de Quincieux au SRDC
- Recrutement d'un contrat « Parcours Emploi Compétence »

Séance du 7 septembre 2021

- Décision modificative du budget N°2
- Modification des statuts du SY.D.E.R.
- Adhésion de la commune de Saint Romain en Gal au service commun « Animation et Information Jeunesse »

Séance du 19 octobre 2021

- Approbation de la convention d'adhésion au service de paiement en ligne PayFip
- Modification de la régie de recettes
- Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le Centre De Gestion 69 dans le cadre d'une convention unique
- Avis sur la construction d'une unité de méthanisation sur la commune de La Terrasse sur Dorlay
- Modification de la longueur de voirie – DGF 2022

Le Budget de la commune Budget principal

Fonctionnement : 616.850,17 euros

Dépenses

Charges à caractère général : 162.000,00 €
Charges de personnel : 273.100,00 €
Atténuation de produits : 6.130,00 €
Autres charges de gestion courante : 64.900,00 €
Charges financières : 13.963,00 €
Charges exceptionnelles : 5.984,00 €
Virement à la section d'investissement : 90.773,17 €

Recettes

Excédents de fonctionnement reportés : 9.189,17 €
Produits de services : 40.820,00 €
Impôts et taxes : 303.472,00 €
Dotations et participations : 222.364,00 €
Autres produits de gestion courante : 41.005,00 €

Investissement : 281.460,98 euros

Dépenses

Déficit antérieur reporté : 91.284,98 €
Immobilisations incorporelles : 4.050,00 €
Immobilisations corporelles : 75.860,00 €
Remboursement capital Emprunt : 90.266,00 €

Recettes

Subventions d'équipement : 41.000,00 €
Emprunts et dettes : 23.902,83 €
Dotations, fonds divers : 14.500,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés : 91.284,98 €
Virement de la section de fonctionnement : 90.773,17 €

Reforme de la Taxe d'habitation et de la Taxe Foncière

Depuis 2018, le Gouvernement a décidé de supprimer progressivement la Taxe d'Habitation de votre résidence principale.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la Taxe d'Habitation a été supprimée en 2020, après avoir été alléguée de 30 % en 2018 et de 65 % en 2019. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement est de 30 % en 2021.

Il sera de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de Taxe d'Habitation sur sa résidence principale.

Pour compenser ce manque à gagner, le Gouvernement a décidé qu'à partir de 2021 la part de Taxes Foncières du Département (11,03%) serait entièrement reversée aux communes. En 2021, le taux de Taxes Foncières communal est donc passé de 10,85% à 21,88% (10,85+11,03)

Particularité de notre commune

La commune adhère à 3 syndicats intercommunaux :

- Le syndicat d'Énergie du Rhône : SY.D.E.R.

C'est est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 200 communes et représente 400 000 habitants. Autorité organisatrice de la

distribution d'énergie, le SYDER a également des compétences optionnelles accessibles aux communes comme le Gaz, l'éclairage public, les panneaux photovoltaïques, les réseaux de chaleur, les bornes d'infrastructures de véhicules électriques ou hybrides

- Le syndicat intercommunal Sport et Culture Les Haies Longes Trèves. Il gère les infrastructures situées à Trèves, à savoir, un gymnase de 600 m², une salle polyvalente à vocation culturelle de 400 m² et deux stades.
- Le syndicat Piscine de Loire qui gère la piscine de Loire sur Rhône

Ces syndicats intercommunaux sont des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), sans fiscalité propre, qui ne disposent dès lors d'aucun pouvoir fiscal. Ils perçoivent en principe des contributions budgétaires de leurs communes membres. Les contributions qu'ils perçoivent peuvent être inscrites dans le budget des communes ou bien fiscalisées auprès des contribuables.

Les cotisations syndicales peuvent se résumer ainsi :

Cotisations appelées / syndicat Mode de financement	2019		2020		2021
	fiscalisé	budgetisé	fiscalisé	budgetisé	fiscalisé
SYDER	42.965,59	0,00	42.093,30	0,00	41.597,78
SI Sport Haies Longes Trèves	46.678,32	3.835,00	58.713,67	0,00	58.508,84
SIVU piscine Loire	0,00	9.965,00	11.513,00	0,00	13.236,00
SI eaux Monts lyonnais	2.965,14	0,00	compétence AGGLO		
TOTAL	92.609,05	13.800,00	112.319,97	0,00	113.342,62

Augmentation des taux syndicaux pour les Taxes Foncières :

Le taux de Taxe Habitation syndical porte désormais sur une base taxable réduite (Taxe Habitation sur les résidences secondaires et sur les résidences principales pour les contribuables qui en sont encore redevables).

Compte tenu du gel du taux de Taxe Habitation syndical

et de la stabilité des contribution appelées par le syndicat, un report de cotisations des contribuables assujettis à la Taxe d'Habitation vers les contribuables assujettis aux Taxes Foncières (propriétés bâties et non bâties) est constaté.

Le tableau ci-dessous résume cette situation :

ANNEE	PRODUIT SYNDICAL FISCALISE	Taxe Habitation	Taux TH	Taxe foncière bâti	Taux TFB	Taxe foncière non bâtie	Taux TFNB
2019	92.609 €	50.660 €	7,13	31.463 €	7.24	10.486 €	19,70
2020	112.320 €	50.687 €	7,13	46.381 €	10,40	15.252 €	28,30
2021	113.343 €	9.980 €	7,13	78.161 €	17,3	5.202 €	46,80

Malgré plusieurs demandes des Mairies concernées, le Gouvernement n'a pas voulu compenser cette augmen-

tation de taux, ce qui crée ainsi une inégalité entre les communes riches et les villes et villages pauvres.



Participation Citoyenne



Solidarité et vigilance Face à la délinquance et aux problèmes de voisinage.

La Participation Citoyenne a été instaurée pour la première fois en 2015 à Longes puis Trèves, Saint-Romain-en-Gier et bientôt sur d'autres communes comme Condrieu et Échalas. Sa démarche consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la Gendarmerie, la Participation Citoyenne vient conforter les moyens de sécurité déjà mis en œuvre.

La Participation, Citoyenne face à la hausse des cambriolages.

Comme chaque année, au mois de septembre, les référents "Participation Citoyenne", le Maire et l'adjoint au commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ampuis se sont réunis pour dresser un bilan sur l'évolution de la délinquance.



Les chiffres sont significatifs avec trois cambriolages constatés en 2020, contre déjà cinq cette année. « C'est peu par rapport à d'autres communes environnantes », précise le militaire qui se félicite de la bonne communication qui existe entre la Gendarmerie et la population sur le plateau de Condrieu.

Des alertes par SMS : Les recueils de témoignages, photos et même vidéos par les citoyens vigilants facilitent le travail d'investigation de la Gendarmerie, le but étant de faire baisser le phénomène de délinquance. Les alertes par SMS contribuent aussi à renforcer la vigilance et la solidarité entre la population

et les forces de l'ordre. Mais la partie n'est pas gagnée car actuellement une recrudescence des violences est observée, qu'elles soient intrafamiliales ou en groupe, notamment dans les stades.

Une prochaine réunion est programmée dans six mois ainsi qu'une visite du centre opérationnel de Gendarmerie à Lyon qui centralise les appels téléphoniques au 17.

Réfection des WC sur la place de Verdun

Situés sur la Place de Verdun, les anciens sanitaires, vétustes et difficiles d'entretien, ne permettaient pas l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Ils ont été remplacés par une cabine WC équipée d'un système automatique de lavage et de désinfection, accessible aux personnes à mobilité réduite.

C'est la société SAGELEC qui a été retenue pour la fourniture et la pose de cet équipement.

La maçonnerie a été réalisée par l'entreprise RM + de La Chapelle-Villars, la ferronnerie par les entreprises CFERS de Longes et PRIER de Rive de Gier.

Ils sont en accès libre de 8h à minuit et fermés en dehors de ces horaires.

Le coût total s'est élevé à 41.374,33 € HT, soit 49.649,20 € TTC financé par :

- Le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 12.411,89 €
- Le Département du Rhône à hauteur de 5.000,00 €
- Dotations d'équipement des territoires ruraux 11476 €

C.C.A.S

La Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Elle est obligatoire dans les communes de plus de 1.500 habitants et facultatif dans les autres.

Elle est composée d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes non élues, nommées par le Maire.

A Longes, elle compte 10 personnes (4 élus et 6 non élus). Elle organise le concours de belote au mois de novembre, le repas des anciens début décembre et la distribution des colis, la semaine avant Noël.

Les personnes de 65 ans et leur conjoint, les membres du C.C.A.S, les conseillers municipaux et les présidents d'associations sont invités au repas.

Les personnes à partir de 70 ans, n'y participant pas, reçoivent le colis de Noël.

La commission se propose de vous rencontrer lors d'une visite à votre domicile afin de passer un moment convivial en votre compagnie.

Elle est également en relation avec les bénévoles de la bibliothèque pour apporter des livres aux personnes ne pouvant s'y rendre.

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 04 72 49 26 63 si vous êtes intéressé.

L'équipe vous souhaite de bonne fêtes et une bonne année 2022.



Acquisition d'un défibrillateur



Un défibrillateur cardiaque a été installé dernièrement sur la façade de la Mairie et est dorénavant accessible à tous. Lors de la séance du 11 mai 2021, le Conseil Municipal avait acté la mise en place d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE).

Lors d'un arrêt cardiaque, le temps d'intervention auprès de la victime est l'élément clé de sa survie. En moins de 10 minutes, sans aucun secours, l'arrêt cardiaque peut donc être fatal.

Le rôle d'un défibrillateur est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ».

C'est un appareil, avec une batterie, qui possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime. Le défibrillateur automatisé externe analyse le rythme cardiaque et diagnostique la nécessité ou non d'une défibrillation. Désormais, « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe... » (Art. R 6311-15 du Code de la Santé Publique).

Vous trouverez une vidéo expliquant le fonctionnement de cet appareil à l'adresse internet suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=bxvOkMtWA4c&t=86s>

Quel est le coût de fonctionnement pour un écolier ? à Longes

Les communes ont à leur charge le fonctionnement des écoles maternelles et primaires, les collèges dépendent du Département et les lycées de la Région.

Il est bon que chaque administré connaisse la part du budget communal consacré au fonctionnement de leur école.

Voici celui établi par notre commune pour l'année scolaire 2020-2021

Salaires du Service Périscolaire : 39 830 € + Charges : 15 194 €

Salaires du personnel communal de l'école : 36 364 € + Charges : 19 087 €

Total Salaires et Charges: 110 475 €

Chauffage, eau, électricité : 20 554 €

Nettoyage des locaux, produits d'entretien : 14 046 €

Fournitures scolaires, musique, voyages scolaires : 9 210 €

Photocopieurs, téléphone, timbres : 10 875 €

Repas Cantine: 13 834 €

Total Fonctionnement de l'école : 68 519 €

Coût total : 178 994 €

Soit 34,50 % du budget de fonctionnement de la commune

Recettes :

Participation des familles Cantine, Garderie : 26 860 €

Subvention CAFAL : 10 550 €

Total Recettes : 37 410 €

Coût de fonctionnement : 141 584 €

98 élèves étaient inscrits à l'école pour l'année scolaire 2020-2021, ce qui représente un coût de fonctionnement de 1 444 € par an et par élève.

Il est évidemment primordial pour nous de soutenir notre école et de poursuivre nos efforts financiers en essayant de maîtriser au mieux le montant des charges financières.

Année scolaire 2020 / 2021

Le thème commun aux quatre classes « **Le fantastique** », différents ateliers sur ce thème ont été réalisés dans l'année qui a été très créative !

Année scolaire 2021 / 2022

L'équipe reste inchangée : Géraldine Poncet, Sandrine Glintz, Vincent Lacombe, Cathy Falcand, Valerie Di Pilla-Rizzi, Christelle Bret, Alice Riviere et Stephanie Quoy. Nous accueillons cette année, les mardis, Amandine Renaud enseignante en décharge de direction de Géraldine Poncet.



Vincent



Valerie



Stephanie



Sandrine



Géraldine



Christelle



Cathy



Alice

Cette année l'effectif est de 98 élèves pour 76 familles.

Nouvelle année, nouveaux projets : le thème commun cette année :

« **L'art sous toutes ses formes** ».

• Les classes de Petites et Moyennes Sections ont, en ce début d'année, travaillé en art sur cinq tableaux sur le thème de l'automne : « Allée des peupliers en Automne » de Van Gogh, « Forêt de bouleaux en automne » avec Klimt, « Ruisseau dans la forêt » de Muller, « Automne en hiver » de Kandinsky et « Automne sur la Seine » de Monet. Les enfants ont réalisé un travail à la manière de Klimt en essayant de représenter leur forêt de bouleaux.



- Les classes de Grande Section et C.P ont commencé avec plusieurs travaux en lien avec le thème des arts et notamment un travail sur la couleur avec la découverte d'un album : « Le magicien des couleurs » : en arts plastiques : travail sur les couleurs : réalisation d'un nuancier de couleurs, d'une roue chromatique réalisation de productions à la manière des artistes : Gustave Kimt, Henri Matisse et Robert Delaunay, chansons sur le thème des couleurs. Tout cela sous l'oeil bienveillant de notre mascotte : Simon le Dragon !

- En classe de C.E.1 ET C.E.2, le thème des arts est présent dès la rentrée. Du jazz avec des écoutes de Glenn Miller Orchestra, de la peinture influencée par les portraits de Modigliani et la découverte de l'orchestre classique avec l'album « Léo Marie et l'orchestre ». Du sport également à l'honneur avec les ateliers d'athlétisme du mardi au jeudi. Un début d'année bien chargé !

- En classe de C.M.1 ET C.M.2, les élèves ont débuté le projet artistique par un travail en sciences et en art sur le cinéma.

Ils ont créé et mis en scène des pantins sur le modèle du film d'animation : « **Le hérisson dans le brouillard** ».

Puis ils ont réalisé des trucages à la manière du film :

« **L'homme qui rétrécit** ».

En E.P.S., les séances de pétanque ont rythmé nos vendredis après midi. En français, après une étude de l'album : « Le voyage d'Orégon » et l'écriture de haïkus, nous avons entamé un travail sur les fables afin de préparer la sortie du 9 novembre 2021 à la Maison de la Danse à Lyon.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette fin d'année 2021 et pour 2022.

Prenez soins de vous et de vos proches !!!



SERVICE périscolaire



L'accueil périscolaire est organisé pour les enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans. C'est un moment d'accueil et de loisirs ayant pour mission d'assurer le suivi des enfants en dehors du temps scolaire.

Différentes activités ludiques et de détente sont proposées afin d'amener les enfants à développer leur créativité, leur épanouissement, leur convivialité, leur autonomie tout en respectant leurs envies et leur rythme biologique.

L'accueil du matin (7h30 à 8h20)

Les animatrices accueillent les enfants, les aident à commencer leur journée en douceur, sans les brusquer et sont à leur écoute.

Les enfants s'installent, lisent, jouent, il n'y a pas d'activités imposées, chacun va à son rythme.

Les maternelles sont conduits par les animatrices dans leur classe.

L'accueil du soir (16h15 à 18h30)

Les enfants prennent leur goûter (non fourni par la commune). Les animatrices proposent des activités : Jeux de société, jeux de ballons, activités manuelles... ou activités et jeux libres.

Les parents (ou une tierce personne mandatée) peuvent récupérer les enfants à tout moment entre 16 h 15 et 18 h 30.

La cantine

Deux services sont proposés de 11h45 à 12h30 et de 12h30 à 13h15.

Les enfants déjeunent dans la salle de restaurant (les plus jeunes au 1^{er} service).

Les animatrices ont en charge la surveillance et l'animation de ce temps.

Les repas sont préparés par la société API qui propose un menu végétarien par semaine, et un menu à thème par mois.

La société privilégie les produits régionaux et de saison, la cuisine est également basée sur des produits bruts, frais et bio.



Les inscriptions

Elles se font par mail : périscolonges@gmail.com, ou par téléphone au **04 72 49 26 86**. Pour la cantine il faut penser à réserver ou annuler les repas 72h à l'avance.

A compter du 1^{er} janvier 2022, pour faciliter votre quotidien, la Mairie de Longes modernise ses services grâce au portail parents.

(<https://www.logicielcantine.fr/longes>)

Grâce à ce service en ligne personnalisé disponible 24h/24 et 7j/7 vous pourrez :

- ✓ consulter et modifier vos données personnelles
- ✓ réserver les repas et les accueils périscolaires
- ✓ consulter et payer vos factures
- ✓ contacter le service périscolaire grâce à la messagerie



L'équipe d'animation

Valérie DI PILLA : Animatrice, ATSEM

Stéphanie FLECHET : Animatrice, ménage école

Jessica ENJALBERT : Animatrice, ménage école et périscolaire

PEILLON Dominique : Animatrice, bus Remillieux

Corine BRET : Bus Dizimieux, préparation et ménage cantine.

Christelle ARTHAUD : Directrice périscolaire, et ALSH « Centre Des Jeunes Loups ».

Mise à disposition à l'école maternelle en tant qu'ATSEM.



Tous les bénéfices de notre association sont reversés aux enseignants pour financer les sorties scolaires, offrir des cadeaux aux enfants mais aussi leur faire passer de bons moments et avant tout les rendre heureux !

Même si la fin d'année scolaire 2020-2021 a été compliquée avec l'annulation du spectacle et de la kermesse, les parents sont restés mobilisés et nous avons pu récolter des fonds grâce à la vente de fleurs et de plants et des sacs isothermes personnalisés avec les dessins des enfants.

Avant les vacances de La Toussaint les catalogues de chocolats ont été distribués aux élèves et aux habitants de Longes.

Nous avons organisé une bourse aux jouets le 21 novembre dans l'école et la fête de Noël le 17 décembre avec la venue du père Noël, une vente de saumon fumé et un petit marché de Noël où les enfants ont vendu leurs objets réalisés en classe.

Nous avons également proposé une séance de cinéma et une vente de pizzas.

Tous les parents d'élèves font partie de l'association sans adhésion.

Nous remercions tous les parents et les habitants qui nous aident et participent à nos actions !

L'APECC, Association des Parents d'Elèves de la Clef des Champs, a tenu son Assemblée Générale le 21 septembre 2021 où de nombreux parents étaient présents et aussi beaucoup de nouveaux.

Dates à retenir



COMMANDE DE
CHOCOLATS AVANT LE
15 NOVEMBRE 2021



BOURSE AUX JOUETS
LE DIMANCHE
21 NOVEMBRE
DE 9H A 13H



SEANCE DE CINEMA +
VENTE DE PIZZAS
Date à définir en
décembre 2021



FETE DE NOEL
LE VENDREDI
17 DECEMBRE
Vente de Saumon fumé



MARCHE ORGANISEE +
VENTE DE FLEURS
ET DE PLANTS
LE 1^{ER} MAI 2022



FETE DE FIN D'ANNEE
LE SAMEDI 2 JUILLET
SPECTACLE A 11H +
REPAS + KERMESSA

Naissances

Elio PEYTOUR le 4 janvier 2021 à Bron
 Manel PEYTOUR le 4 janvier 2021 à Bron
 Alexis MATRAT le 4 janvier 2021 à Saint Chamond
 Constance BALLAS le 16 février 2021 à Vienne
 Ambre BALLAS le 8 mai 2021 à Givors
 Lysandra BOUCHARDON le 11 mai 2021 à Givors
 Eléa CHAVASIEUX le 16 mai 2021 à Givors
 Isaiah POCHART le 19 mai 2021 à Lyon 8°
 Baptiste NARBOUX le 2 août 2021 à Givors
 Romy BRUYAS le 20 août 2021 Givors
 Roxane GUASTAVINO le 29 octobre à Givors



Léandre BOUTELOUP



le 7 janvier 2021 à Givors

Maddy GRANGE SILVESTRE



le 7 février 2021
à Saint Chamond

Constance BALLAS



le 16 février 2021 à Vienne

Célestine VARENNES



Le 28 octobre
à Saint Priest en Jarez

Faustine MOROT



le 5 juillet 2021 à Vienne

Enzo BRUYAS



le 13 novembre à Vienne

Mariages



Damien AUGIER et Eilyn HAOND
le 12 juin 2021

Stéphane BRUYAS et Maïlys BOUCHRIT
le 17 juillet 2021

Yannick BALLAS et Manon MARTIN
le 31 juillet 2021

Guillaume GELAS et Anaïs MARTIN RABOLINI
le 23 octobre 2021

Pacs

Thomas JACQUIN et Jodie LESSMEISTER
le 10 juillet 2021

Lenny NORBERT et Florine MAGALHAES
le 12 août 2021

Mathieu MACHABERT et Julie PUGNET
le 22 octobre 2021

Décès

Louis PEILLON
le 5 janvier 2021 à Condrieu

Giovanni BLENGINO
le 22 janvier 2021 à Longes

René MATRAT
le 17 janvier 2021 à Condrieu

Jean Marie LARDERET
le 5 février à Vienne

Jonathan BOSSU
le 22 février 2021 à St Pierre de Bœuf

Aimée PEYSONNEL
le 21 juin 2021 à Condrieu

René FRENE
le 27 juin 2021 à Longes

Louis BRUYAS
le 30 juillet 2021 à Vienne



Association des habitants de Dizimieux & Course Cycliste



Le Rallye du Pays du Gier ayant été annulé au mois de Mars 2021, nous n'avons donc pas organisé notre buvette.

ous avons dans un premier temps envisagé de faire une kermesse dans une version « light » en limitant les quantités de soupe au chou et en mettant le repas du soir sur réservation, mais les dernières directives en vigueur et la mise en place du Pass Sanitaire nous ont fait changé d'avis.

C'est donc une deuxième année sans kermesse et sans course cycliste à Dizimieux !

Le dimanche 1^{er} Août 2021, la messe a été célébrée à 9 heures à la chapelle de Dizimieux, puis l'ensemble des bénévoles s'est donné rendez-vous à la cabane des chasseurs autour d'un apéritif et d'un repas campagnard. Cela a été l'occasion de se retrouver et de passer une agréable journée.

Fin juillet, notre ami Louis Bruyas nous a quitté. Il était toujours présent à la soupe aux choux et s'occupait de faire la circulation sur la ligne d'arrivée de la course cycliste avec une grande efficacité. Fin novembre, son épouse, Yvonne l'a rejoint. C'est d'ailleurs chez eux que s'est déroulé durant des années la kermesse avant qu'elle ne s'installe à l'entrée du village. Ils nous manqueront et laisseront un grand vide au hameau.

Nous vous rappelons la composition de notre bureau renouvelé, l'année passée.

Président : Stéphane Bruyas
Vice président : Fabrice Fond
Trésorière : Véronique Boiron
Vice Trésorière : Murielle Boiron
Secrétaire : Céline Bruyas
Vice secrétaire : Pascal Boucher

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année , prenez soin de vous et de vos proches et nous espérons pouvoir ENFIN vous donner rendez-vous le dimanche 7 Août 2022.





La Bibliothèque municipale



La bibliothèque de Longes a pu enfin rouvrir ses portes aux lecteurs ! Le Pass-Sanitaire y est cependant obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil se fait toujours le mercredi de 15 à 17h et le samedi de 10 à 11h30.

Les élèves de l'école La clef des champs ont également pu revenir avec leurs enseignants le vendredi matin une fois par mois.

Quelques nouveautés :

- ✓ Grâce à votre carte lecteur vous pouvez aller sur le portail des bibliothèques du secteur :
- ✓ Voir le contenu de la bibliothèque
- ✓ Prolonger vos prêts
- ✓ Réserver des livres
- ✓ Voir les activités proposées chez nous et dans les autres bibliothèques

Le département du Rhône offre à tous ses habitants la possibilité de se créer un « compte lecteur » qui permet d'accéder gratuitement pendant un an aux ressources numériques de la médiathèque du Rhône :

films (ARTE VOD), séries, musique ...

et cela même si vous n'êtes pas adhérents de la bibliothèque. La démarche est simple et très rapide, n'hésitez pas vous renseigner à la bibliothèque.

Nous allons régulièrement à la Médiathèque Départementale de prêts qui se trouve à Chaponost pour échanger nos livres afin de vous offrir un choix le plus large possible.

L'équipe de bénévoles se renouvelle tous les ans, si vous voulez en faire parti n'hésitez pas à nous contacter en passant nous voir à la bibliothèque.

L'équipe de bénévoles

Adresse mail pour communiquer avec nous :
mediatheque.longes@orange.fr



UN PETIT RAPPEL

Depuis quelques années nous avons mis en place un service à domicile, en partenariat avec la Commission Extra-Municipale d'Action Sociale pour toutes les personnes qui aiment lire mais ne peuvent venir à la bibliothèque.

Pour l'instant une seule personne en bénéficie et en est très heureuse : c'est un moment de partage et de convivialité que nous vous offrons gratuitement.



L'association des Familles

Composition du bureau :

Présidente : Aurélie Laval
depuis Septembre 2021 à la suite
déménagement de Céline Varvier
Trésorière : Noémie Matrat
Secrétaire : Céline Bruyas
Membres actifs : Céline Bonnard,
Elodie Escoffier, Maud Gignoux

Nous remercions Céline Varvier pour son implication dans la vie de l'association et nous lui souhaitons une bonne continuation dans son nouveau village. Toutes les familles sont les bienvenues, nous vous attendons lors de l'assemblée générale pour venir découvrir l'association.

En 2021, nous avons proposé plusieurs activités à nos 27 familles adhérentes ainsi qu'aux Longeards.

* Nous avons débuté l'année par la vente de nos cartes d'adhérents, ces dernières permettent aux familles de participer à nos activités à des tarifs réduits.

Malheureusement cette année encore, la pandémie nous a contraint à annuler pas mal de nos activités.

Pour la fête des mères nous avons organisé une tombola à distance et avons offert 3 jolies jardinières de pétunias à M^{me} Boiron Véronique, M^{me} Antoulin Alison et M^{me} Denuzière Agnès.



*L'association a accompagné la Boule Longearde tout l'été dans l'organisation de ses concours de pétanque dont un « spécial enfant ».

*A l'occasion de la vogue, le dimanche matin, nous avons organisé et servi la soupe aux choux, avec l'aide des chasseurs. Le beau temps était au rendez-vous, nous remercions tous ceux qui nous apportent leur aide et avons apprécié la mobilisation des mamans des vogueurs.

*Notre sortie bowling a eu lieu à Saint-Etienne Villars, elle s'est très bien passée avec 40 participants. Parents et enfants ont passé une très bonne soirée. L'association a offert à tous une boisson et des bonbons.

*Nous avons offert et servi l'apéritif lors du repas des Anciens le 5 Décembre.

*Enfin, pour notre spectacle de Noël, nous avons entraîné quatre groupes d'enfants, durant cinq vendredis sur le thème du voyage. Il a eu lieu le 12 Décembre à l'espace Pierre Bret. Le père Noël est venu nous rendre visite pour gâter tous les enfants adhérents.

Un grand merci à tous les parents qui nous aide pour installer et ranger après le spectacle.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur participation à nos activités et nous vous attendons encore plus nombreux cette année.

Tout le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Calendrier 2022 :

Vente des cartes d'adhérents, le 9 janvier 2022
Assemblée Générale, le 27 janvier 2022
Carnaval, le 5 mars 2022
Laser Game, le 9 avril 2022
Randonnée, le 15 mai 2022
Fête des pères, le 19 juin 2022
Soupe aux choux, le 26 juin 2022
Bowling, le 7 Octobre 2022
Spectacle de Noël, le 11 décembre 2022



Le Comité des Fêtes

Cette association regroupe toutes les associations de la commune. Elle achète du matériel, l'entretien et le loue aux particuliers. Il est prêté gratuitement aux associations de LONGES.

Renseignez vous et penser à réserver auprès de :
Colette BRIDIER au 04.72.24.92.75 ou
06.32.22.78.15

Chaque année nous mettons aussi en place le
En 2020, la marche nocturne et la soupe aux choux ont été annulées à cause de la COVID, cependant, grâce à la générosité de chacun nous avons récolté 3000 € qui ont été remis à l'antenne du Téléthon de Bron.

Notre bureau se compose :

- Présidente : BRIDIER Colette
 - Secrétaire: MATHEVON Sylviane
 - Trésorière: BOIRON Marie-Christine
- Plus les membres actifs.

Toute personne désireuse de participer à la vie du village est la bienvenue au Comité des Fêtes. N'hésitez pas, faites vous connaître auprès d'un des membres du bureau.

Prenez bien soin de vous tous,
Restons solidaire les uns des autres,

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une
Bonne Année 2022.

La Boule Longearde



Une année encore un peu chaotique....

On fait, on fait pas, on fait, on fait plus ! et puis nous avons pu avec les autorisations nécessaires et les précautions d'usage, reprendre les concours de pétanque du vendredi soir.

Il semblerait que l'idée a été bonne car un bon nombre d'amateurs, tous âges confondus, ont été contents de pouvoir enfin se retrouver.

Du 16 juillet au 10 septembre, se sont entre 25 à 38 doublettes qui se sont affrontées toujours dans une ambiance familiale et sereine, souhait cher à Colette, notre Présidente.

Les bénévoles de l'Association des Familles et de la Boule Longearde ont été chaleureusement remerciés pour avoir encore répondu présents en se relayant, masqués chaque vendredi, aux inscriptions et derrière la buvette.

En avant première le samedi 19 Juin, l'équipe s'est retrouvée sur place pour désherber les terrains et délimiter chaque jeu pour les trois mois à venir. A noter que le premier concours a été annulé à cause de la pluie !

Celui du 30 juillet était réservé aux doublettes composées d'un enfant et d'un adulte. Une Réussite qui sera sans doute reconduite la saison prochaine. Sur les derniers concours, nous avons remarqué la présence de nos jeunes et nous avons beaucoup apprécié.

Nous espérons pouvoir vous retrouver en 2022, sans barrière sanitaire, ce qui voudrait dire que ce maudit virus serait désormais plus qu'un mauvais souvenir !

Prenez soin de vous, de vos proches, et c'est dans ces conditions, que les associations pourront à nouveau proposer des manifestations.



Les amis de la chapelle de Nuzières

Avec les événements qui nous touchent, toutes nos manifestations de 2021 ont été annulées.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2022 pour la messe du lundi de Pâques et pour la buvette du Rallye du Pays du Gier qui cette année sera peut-être déplacée en raison de la modification du parcours.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

HISTOIRE DES USINES DE NUZIÈRES

Près du hameau de Nuzières, celui de « La Grange » sur la commune de Pavezin s'appelait autrefois « La Grange de Nuzières » et celui du « Moulin » sur la commune de la Chapelle Villars s'appelait « Le Moulin de Nuzières ».

Entre Le Moulin et Vanel il y avait deux usines de moulinage, un moulin à grains et peut-être aussi un batteur à chanvre, nous savons qu'au XVII^{ème} siècle la famille Thuard de Vanel travaillait le chanvre.

Ces usines fonctionnaient grâce à l'eau, c'est le versant nord de la colline du Mont Ministre, riche de plusieurs bonnes sources, qui permit l'installation de ces industries. D'importants travaux furent réalisés pour acheminer cette eau dans de grosses réserves appelées « écluses » par l'intermédiaire de longs biefs.

Pendant les périodes sèches l'établissement du Moulin était équipé d'une machine à vapeur. Pour l'alimenter le propriétaire, à l'aide de ses bœufs et d'un tombereau transportait le charbon depuis le Col de Pavezin où ce combustible était livré par le petit train qu'on appelait « La Galoche »

L'usine de Nuzières était équipée d'un moteur diesel.

A partir de 1936, c'est l'électricité qui vint suppléer au manque d'énergie hydraulique.

Ces usines travaillaient en sous-traitance pour les soieries de Lyon.



Les propriétaires des moulinaages :

Au moulin

Vers 1855, **Jacques ROUX** et **Jeannette OLLAGNIER**, propriétaires, ont vendu leurs biens ainsi que des terrains à **Marriette DUMAS** et **Michel PERRETON**.

En 1875, **Antoine BERLIER** et **Marguerite MARAS**, demeurant à Nuzières où ils exploitent un autre atelier de moulinage achètent les biens des époux Perretton-Dumas. Leur fille, **Marie-Antonia**, épouse de **Joseph-Marie-Pierre BROSSY** hérite des deux usines de moulinage et de l'entreprise de battage de ses parents.

En 1914, **Joseph-Marie-Pierre BROSSY**, parti à la guerre obtient une permission spéciale, pour conduire sa batteuse. Il décède sans laisser de descendants.

En 1923, **Marie-Antonia**, veuve de **Joseph-Marie-Pierre BROSSY**, céda à **Clémentine et Antoine BOUGET**, dit Tony, habitant Nuzières, son atelier du moulin en très mauvais état dont ils étaient locataires depuis 1905.

Antoine BOUGET poursuivit son activité de moutinier jusqu'en 1933, il continua d'utiliser la force motrice de l'eau pour alimenter un petit moulin à grain et exploitait une petite ferme.

Marius BOUGET, leur fils, en devient propriétaire mais le bâtiment restera inoccupé.

Puis c'est **Jean BOUGET**, leur petit fils qui en devient propriétaire, il revendra le bâtiment en 2015.

Aujourd'hui c'est une maison d'habitation en cours de rénovation.

A Nuzières

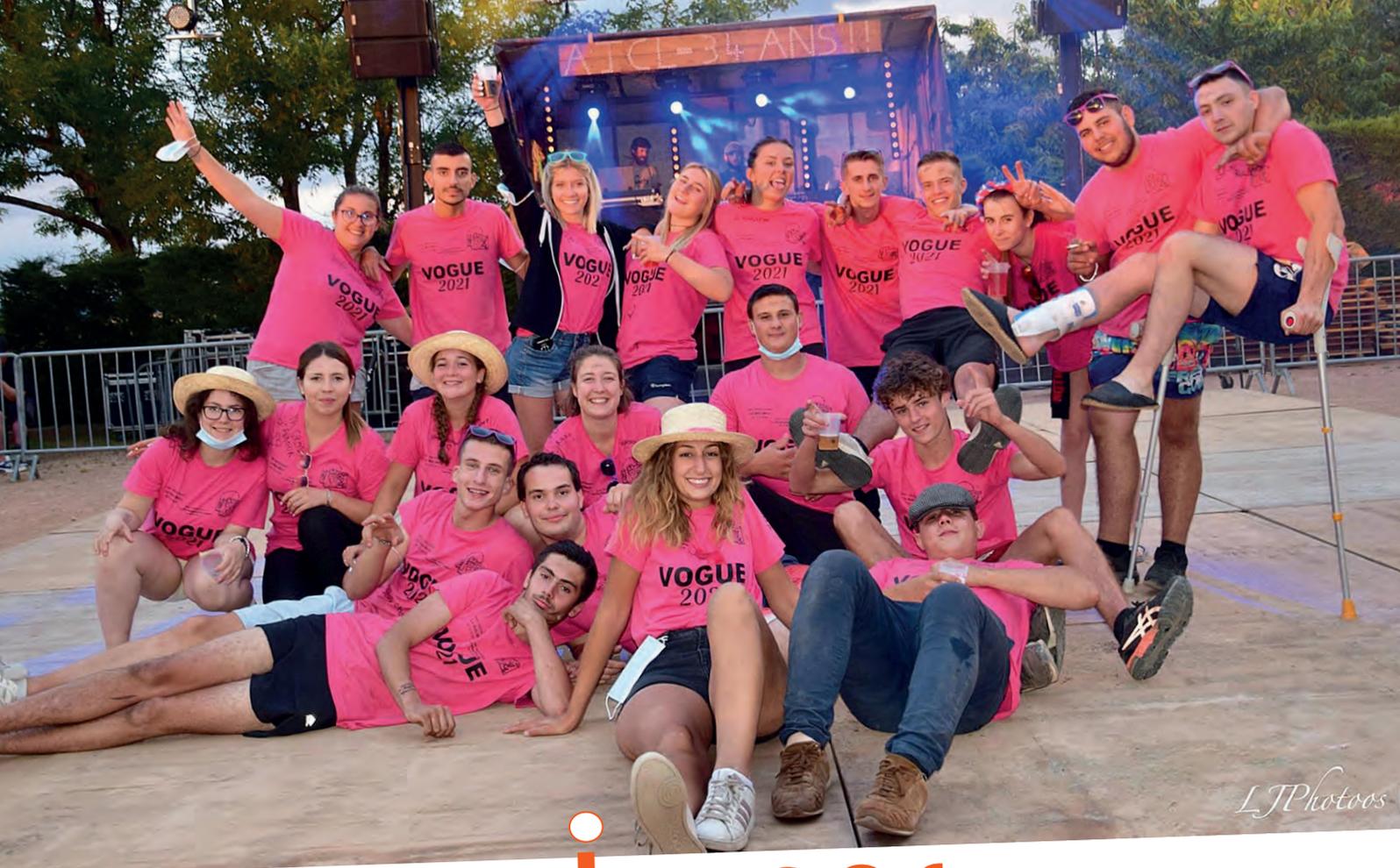
Antoine BERLIER et **Marguerite MARAS** en sont les propriétaires depuis 1875.

Leur fille, **Marie-Antonia BERLIER**, épouse de **Joseph-Marie-Pierre BROSSY** en hérite de ses parents.

En 1928, **Marie-Antonia BERLIER**, veuve de **Joseph-Marie-Pierre BROSSY**, revend à l'un de ses ouvriers, **Jean-Pierre MOREL** dit « Joannès » de Longes et à son épouse **Pierrette FOREST** du Coin, à Longes son usine de Nuzières.

En 1956, c'est leur fils Antoine, et à son épouse **Marinette**, qui prennent le relais et l'exploiteront jusqu'en 1988.

Aujourd'hui, les bâtiments appartiennent à **Agnès MOREL**, leur fille, épouse de **Maurice DENUZIERES**.



LJPhotos

Association des Jeunes de Longes

L'ensemble des membres de l'association AJCL vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022 !

Malgré une année encore régie par les restrictions sanitaires, notre association a pu reprendre doucement ses activités. Nous avons ainsi pu organiser une matinée saucisses/tomme daubée, l'omelette du Mai, la paëlla et SURTOUT la vogue !

Nous tenons à remercier tous les habitants qui répondent présents à chacun de nos événements. Nous remercions également la Mairie pour son soutien tout au long de l'année, malgré la complexité de la situation sanitaire.

Pour 2022, voici la liste, provisoire, de nos manifestations :

- Bal au Fautre, le 22 janvier
- Concours de Belote, le 6 février
- Bal à Longes, le 12 mars
- Matinée, le 10 avril
- Le Chant du 1er mai
- l'omelette à la suite du 1er Mai, le 8 mai
- Concours de pétanque, le 27 mai
- Le Week-end de la Vogue, les 24, 25 et 26 juin

Cette année, l'AJCL s'est encore agrandie en accueillant les jeunes nés en 2005. Désormais, notre association compte 40 membres.

Nous vous souhaitons une très belle année et nous vous donnons rendez-vous très bientôt !



Nous vous présentons également notre nouveau bureau :

Président : Vincent Benjamin
 Vice Président : Mouton Kevin
 Secrétaire : Teste Laura
 Vice Secrétaire : Morel Laurie
 Trésorier : Thollet Alexis
 Vice Trésorier : Laval Corentin
 Membres actifs : Caruanna Nathan et Caruana Lé

Les Classes
en 1







Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard



Pour cette année 2021, nous n'avons réalisé aucune manifestation.

Le Rallye du Pays du Gier ayant été annulé, nous n'avons donc pas organisé notre point buvette à Dizimieux ni notre concours de pétanque du mois de septembre.

Une deuxième boîte à livres, plus grande, a été réalisée par Hélène Bernard Chavas. Elle a été installée, place de la Boirie à Dizimieux, chez Ninette et Jean Boiron.

Il y a maintenant deux boîtes à livres qui vous attendent, la première avait été faite durant le premier confinement.

Comme nous vous l'annoncions l'an dernier, l'année 2021 a été consacrée à la réalisation des panneaux de signalisation qui seront installés devant nos principaux monuments et sites de notre commune. Ce travail s'est fait en plusieurs étapes :

- Identification des monuments, sites, lieux à mettre en valeur et à faire découvrir.
- Rédaction des textes expliquant leur histoire et autres points à connaître avec pour certains ajout de photos complémentaires.
- Choix du support du panneau de signalisation (pupitre, panneau...)
- Choix du lieu d'implantation du support avec autorisation des personnes concernées.

La bonne nouvelle de cette automne a été l'obtention de deux subventions, une par le Département du Rhône et une deuxième par la Région Rhône Alpes.

A cela s'ajoute une participation de la Mairie de Longes et une de notre association. Nous espérons que ces panneaux pourront être installés au cours du premier semestre 2022.

Si des personnes sont intéressées par notre patrimoine communal et souhaitent nous rejoindre, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec nous par téléphone au **06 61 12 16 69** ou par mail à bernardchavas@orange.fr

Toute l'équipe de l'A.V.P.L (Association pour La Valorisation du Patrimoine Longeard) vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2022.





Dans le Rhône, plus de 900 bénévoles agissent au plus près des personnes en difficulté, en mettant en place des actions de solidarité locale. Les bénévoles constituent la force du Secours catholique avec pour image, celle de la proximité.

Cette année encore, la crise économique a été forte. L'Association poursuit sa mobilisation auprès des plus fragiles. Les bénévoles de nos communes ont vu arriver des jeunes et des familles qui ont basculé dans la précarité.

L'action des bénévoles a été modifiée suite à la pandémie et a été adaptée à la situation d'urgence sociale et épidémique. Les contacts téléphoniques ont été renforcés pour échanger et reconforter nos aînés. L'aide financière est poursuivie pour répondre aux situations d'urgence dans les familles. Pour faire face aux besoins des hôpitaux, des travaux manuels(tricot) ont été réalisés à domicile, pour habiller les nouveaux nés prématurés.

Petit à petit les activités reprennent dans le respect des consignes sanitaires comme les jeux du mardi après-midi tous les 2^e et 4^e mardis du mois à l'accueil du Secours Catholique, située 20 Route de Lyon à Condrieu. A ce jour, le Pass Sanitaire reste en vigueur.

Le 6 février 2022, il est prévu un après-midi Théâtre.

Pour toute demande financière, il faut d'abord contacter la Maison du Rhône qui pourra signaler votre situation au Secours Catholique.

Les bénévoles constituent la principale force du Secours Catholique pour atteindre ses objectifs. Il n'y a pas de petit ou de grand bénévolat. Chacun peut trouver sa place et se sentir utile. Alors, venez rejoindre le groupe local.

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à la Délégation du Rhône, 76 rue d'Alsace 69100 VILLEURBANNE 04 72 33 38 38 rhone@secours-catholique.org.



Depuis 1972, l'A.I.A.D, Association Intercommunale d'Aide à Domicile de la région de Condrieu, met en œuvre le service d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Aujourd'hui, plus de 80 % de nos aînés souhaitent vieillir chez eux, les demandes sont donc nombreuses.

Ici, en région de Condrieu, le sujet a été bien anticipé, un service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D) a été créé en 2000. En 2017, le soin et le service, pour améliorer la prestation, ont voulu travailler ensemble, le S.P.A.S.S.A.D (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile) est né. Cette proximité, au sein du centre hospitalier de Condrieu, permet d'offrir une prise en charge complète, coordonnée et personnalisée de la personne à aider. Les élus à l'action sociale des communes agissent aussi à nos côtés...C'est ce projet global d'accompagnement qui permet de rester chez soi.

Dans la convention que nous venons de renouveler avec chaque commune, nous redéfinissons notre étroite collaboration, dans le but précis de conforter la coordination et d'assurer la continuité du service. Il s'agit de garantir le maintien à domicile dans le respect des droits fondamentaux de la personne. Ces deux dernières années furent particulièrement difficiles.

L'épidémie de coronavirus a bousculé nos vies. En premier lieu, celles des personnes aidées qui subirent durement les confinements successifs, en ayant trop souvent le sentiment d'être abandonnées. Nos personnels ont assumé leur mission avec un grand professionnalisme, mais ce fut compliqué. Les nouveaux protocoles ont demandé encore plus de rigueur, malgré cela nos personnels ont su apporter reconfort et soutien aux bénéficiaires et à leurs aidants.

Les difficultés de recrutement ont compliqué notre action. Nous avons rencontré de très grandes difficultés pour assurer les remplacements liés aux arrêts de travail, aux départs en retraite et aux congés annuels. La compréhension que nous ont témoignée les bénéficiaires et les aidants nous a permis de passer ce cap très complexe. Nous reprenons confiance, nous venons de réaliser de nouvelles embauches et nous découvrons chez ces personnes un intérêt réel pour ce métier de service.

Bien sincèrement, BRAVO et MERCI à tous les personnels de l'A.I.A.D pour le travail réalisé ces derniers mois. BRAVO et MERCI, aussi, à tous nos partenaires, institutions, communes, ensemble, nous nous sommes serré les coudes pour mieux servir.

Une note positive pour terminer : un avenant à la convention collective de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile est entré en vigueur le 1er octobre 2021. Cet accord prévoit une augmentation salariale à hauteur de 10 à 15% en moyenne. Il devrait permettre de mieux recruter et aussi de fidéliser les personnels.

De plus, l'ancienneté et les formations seront valorisées. Ensemble, parlons de ce métier d'aide à la personne, du rôle essentiel des intervenantes et intervenants à domicile.

Pour nous joindre, vous pouvez appeler le 04 74 78 74 78

Thérèse COROMPT, Présidente de l'AIAD



L'accueil de Loisirs

Les jeunes Loups



Le mot du Président

L'année 2021 a été une deuxième année éprouvante pour notre association.

Comme en 2020, notre service de tutelle nous a contraint à annuler le séjour des vacances de Printemps 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

Nous n'avons pas pu ouvrir le centre de loisirs lors des vacances de la Toussaint 2021 (comme en 2020) car notre association n'a trouvé aucun animateur(trice) diplômé(e) pour assurer l'encadrement de nos enfants. Cette crise du recrutement ne concerne pas seulement notre association mais aussi beaucoup d'autres et organismes, au niveau national. À tel point que la Secrétaire d'État Chargée de la Jeunesse, commence à s'emparer de ce problème. Nous espérons que cela pourra nous aider.

À chaque fois, les décisions d'annulation sont difficiles à prendre mais, hélas, obligatoires. Nous savons que cela impacte beaucoup les familles adhérentes et que le service aux habitants n'est pas complet.

Nous espérons toujours que les séjours pourront se tenir et c'est pour cela que le travail préparatoire par les directrices et l'équipe des bénévoles se fait avec entrain. Les séjours des vacances de février et juillet 2021 se sont bien déroulés et ont été très appréciés des enfants.

Cela nous donne satisfaction dans notre engagement.

L'association manque cruellement de bénévoles. En effet, nous ne sommes que quatre parents à la faire vivre et à prendre les responsabilités inhérentes. Cela fait trop peu ! Nous invitons les parents à venir nous rejoindre afin de contribuer à la vie de l'association et à la qualité des vacances des enfants.

L'année 2021 a vu le retour d'Ingrid à la direction du périscolaire de Pavezin - Sainte Croix en Jarez et par conséquent le départ d'Emmeline qui a assuré son remplacement.

À Longes, Christelle, qui exerce la fonction de directrice du périscolaire, a rejoint notre équipe, la Mairie la mise à notre disposition.

Nous tenons à remercier les directrices du périscolaire pour leur travail de qualité et leur engagement.

Nous tenons également à remercier les municipalités de Longes, Pavezin et Sainte Croix en Jarez pour leur soutien à l'association tant par des moyens financiers, que par la mise à disposition de personnel, de locaux et de matériels.





Le mot des Directrices

Le centre de Loisirs « Les jeunes Loups » accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans, en priorité des communes de Pavezin, Sainte Croix en Jarez et Longes.

Il est ouvert de 8h30 à 18h00 durant la première semaine des petites vacances (fermé à Noël) et se déroule sur les communes de Sainte Croix en Jarez et de Pavezin. L'été, cela se passe à Longes pour les 4 semaines qui suivent la fin des cours.

A chaque vacances, une thématique est proposée. Les enfants viennent participer à des activités diversifiées et adaptées à chaque tranche d'âge : activités manuelles, sportives, jeux collectifs, sorties à la journée, sorties à la piscine...

Modalités d'inscription

Les programmes sont distribués par mail aux familles quinze jours avant l'ouverture de l'accueil. Ils sont également disponibles dans les périscolaires avec des fiches d'inscription imprimés.

Les inscriptions se font pour la journée ou la semaine, avec ou sans repas.

La facturation dépend du quotient familial du foyer.

Une navette en car est mise à disposition, sans supplément, pour que chaque enfant puisse se rendre au centre.

Bilan

Cette année, nous avons malheureusement été contraints de fermer le centre à plusieurs reprises suite à des difficultés de recrutement d'animateurs diplômés. Nous mettons tout en oeuvre pour essayer de trouver des solutions.

Chacun peut venir nous rejoindre, nous apporter son aide afin que l'association puisse perdurer.

Contact

Association : 06 69 04 71 56

Ingrid Augier Thomas (Pavezin / Sainte Croix) :
04 77 51 59 24

Christelle Arthaud (Longes) : 04 72 49 26 86



Voici une saison 2021-2022 qui a démarré courant septembre

L'association a passé une saison 2019-2020 compliquée mais 2020-2021 fut pire encore..

La saison 2021-2022 a repris et tout le monde est sur le pont.

Comment se présente l'avenir ? Il est encore trop tôt pour le dire. Les cours d'essai sont tous terminés et les inscriptions sont déjà bien engagées.

Cette saison, les membres du bureau ont été rejoints par cinq nouveaux bénévoles, qui prennent le relais pour soulager les anciens membres dans leurs tâches habituelles.

Les activités ont repris avec, dans certains cours, un manque évident d'adhérents.

Le nouveau professeur de Yoga, Thierry Mottin, enseigne le même Yoga que les deux précédents professeurs. Si vous êtes intéressés vous pouvez venir rejoindre le groupe dans la salle des Haies le jeudi soir de 19h15 à 20h45, où il reste quelques places. Nous avons dû supprimer le cours du lundi faute d'inscriptions suffisantes.

De même, deux cours de Pilates ont dû être annulés aussi en raison d'un nombre suffisant de participants : 18-19h le mardi et 11-12 h le mercredi .

Nous faisons tout ce qui est nécessaire pour continuer à avoir un budget équilibré, mais nous sommes obligés de réduire certains cours.

Aujourd'hui, tout est bien en place, les inscriptions sont pratiquement terminées dans les 16 activités différentes. Si toutefois vous voulez rejoindre l'une d'entre elles, contactez nous, (Facebook, Instagram, associationasqv@gmail.com)

Il y aura toujours une petite place pour vous.

Composition du nouveau bureau :

Président : Maurice DENUZIERE

Secrétaire : Michèle BORGNE

Secrétaire Adjointe : Pascale BARGEAULT

Secrétaire Adjointe : Christelle PORETTI MORETTON

Comptabilité Finances : Marie BONNIER

Adjoint Comptabilité Finances : Gabriel DENUZIERE

Trésorière : Raymonde JURY

Trésorière Adjointe : Francette CADET

Trésorière Adjointe : Christiane KOUYANE

Voici la liste des activités proposées par l'association :

Gym 3 pommes-Multisports cardio Fitness - Art Plastiques-Théâtre - Atelier écriture - Boxe-Kick Boxing - Chorale
Foot - Gym Plurielle+Gym Adaptée - Natation - Pilates - Yoga

La Chorale des 4 Vents

La Chorale des 4 Vents a repris le mercredi 22 septembre à 20h.

Une jolie surprise car malgré les circonstances difficiles des années 2020 et 2021, ce sont 35 choristes qui viennent partager ces très agréables moments. Evidemment, le Pass Sanitaire est indispensable à l'inscription.

C'est toutefois avec un grand soulagement que nous avons quitté les masques lors des répétitions, sachant que celui-ci reste obligatoire pour circuler dans la salle.

En ce début d'année d'activités, nous avons organisé le dimanche 21 novembre 2021 notre choucroute annuelle. C'est toujours un moment convivial avec, comme les autres années, un animateur reconnu dans nos communes, Noël Gardier, avec qui nous sommes sûrs de passer une excellente journée.

Notre concert annuel aura lieu le samedi 2 avril 2022 à la salle du Fautre. Nous vous espérons très nombreux après deux années entre parenthèses. Le programme choisi, par vote des choristes sur les propositions de Michel, notre chef, est varié et totalement nouveau. Nous avons grand plaisir à le préparer et saurons vous faire passer une belle soirée.

Un petit week-end de travail (et de fête) réunira les choristes les 6,7 et 8 mai 2022 à Pont-en-Royans.

Rejoignez nous, le chant fait travailler la mémoire et de plus « chanter active le circuit du plaisir et provoque la sécrétion, dans le cerveau, de substances qui augmentent le bien-être, et diminuent le stress ».



Deux réunions ont eu lieu au mois de juillet et d'octobre. Cinq bénévoles qui sont fait connaître au mois de juillet ont rejoint le bureau à compter de ce jour, il s'agit de :

Gabriel Denuzière de St Didier sous riverie, Francette Cadet des haies, Christiane Kouyane d'échalas, Pascale Bargeault et Christelle Poretti Moretton de LONGES.



Le Parc du Pilat



La nature du Pilat est Fabuleuse

En observant la nature qui nous entoure : la faune, la flore et leurs habitats, on en apprend chaque jour davantage. Depuis longtemps, le Parc du Pilat étudie la biodiversité du territoire, il partage ses connaissances avec les spécialistes, il invite les amateurs à contribuer aux études et sensibilise le public à la nécessité vitale de préserver ces espèces vivantes. Aujourd'hui, l'ensemble des informations recueillies sont accessibles à tous.

• La biodiversité dans notre commune

Le Parc du Pilat vient de réaliser une synthèse des espèces animales et végétales présentes dans chacune de ses 50 communes : l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) Chacune de ses espèces est importante pour maintenir la qualité de vie humaine. Leur protection est donc vitale.

A Longes, il y a 544 espèces animales ou végétales différentes. 26 d'entre elles sont menacées de disparition (inscrites sur la liste rouge régionale UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Portrait d'une espèce phare présente dans notre commune : AZURE DU SERPOLLET

Ce papillon est présent dans les prairies où pousse le thym serpolet.

C'est l'unique plante où les femelles déposent leurs oeufs. Les larves sont ensuite accueillies par des fourmis tout au long de leur développement et jusqu'à la métamorphose. Le milieu naturel caractéristique de LONGES

LES FORÊTS NATURELLES

Les forêts naturelles de feuillus abritent plus particulièrement des chênes et des châtaigniers.

En fond de vallon, ces boisements sont peu accessibles. Ils abritent alors une faune et une flore bien préservées, à l'abri de tout dérangement

Retrouver les fiches de la biodiversité pour les 50 communes du Pilat sous ce lien

<https://www.parcnaturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv/>

• Le site des espèces du Pilat

Vous pouvez accéder au site internet dédié à la biodiversité : **Pilat Biodiv'**.

Créé par le Parc ce site rassemble toutes les observations de faune et de flore réalisés dans le Pilat. Il regroupe actuellement près de 340 000 observations concernant plus de 2000 espèces différentes.

Chaque espèce fait l'objet d'une description précise illustrée de photographies.

[Biodiversite.parcnaturel-pilat.fr](https://www.parcnaturel-pilat.fr/biodiversite.parcnaturel-pilat.fr)

Animation et information jeunesse

Le service commun à 11 communes

Anim'jeunes : accueil de loisirs pour les 11-17 ans

Agréé par le ministère de la Jeunesse et des sports, les « Anim'jeunes » est un accueil de loisirs multi-sites pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Ce service propose des animations le mercredi après-midi, vendredi soir et certains samedis sur les communes d'Ampuis, Échalas et Condrieu sous forme d'accueil libre. Un programme d'activités et d'animations est également proposé durant les vacances scolaires.

Les animations proposées respectent les âges des jeunes et sont très diversifiées : activités manuelles, culturelles, sportives, de détente, artistiques, scientifiques... que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

Quelques exemples d'activités récentes : création de court métrage (Lego Movie), projet graff, création de maquette en impression 3D, initiation au kick boxing, futsal...

Il ne faut pas oublier les sorties telles que : accrobranche, trottinette de descente, paint-ball, parc d'attraction, mais aussi les visites comme le musée des Confluences, musée de l'illusion...

À noter : dès le 1^{er} janvier 2022, la commune de Saint-Romain-en-Gal rejoint le service commun Animation et Information Jeunesse.

Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Également labellisé par le ministère de la Jeunesse et des sports, le PIJ est ouvert à tous. Il s'agit d'un service qui a pour mission d'accueillir et d'accompagner les jeunes et leurs familles, à trouver des informations sur un ensemble de thématiques les concernant : la scolarité, l'accès à la vie professionnelle, les loisirs et les sports, la vie quotidienne, la santé, la mobilité à l'international...

• **Un accueil individuel et des actions collectives** : différentes propositions d'ateliers sont offertes aux jeunes : passeport BAFA, orientation, osez l'alternance, préparation aux oraux, ateliers de recherche de stages, jobs d'été ou étudiants...

• **Un contact numérique** : grâce à l'action du Promeneur du Net, le PIJ est à l'écoute des jeunes sur les réseaux sociaux afin de répondre à toutes leurs questions et de les orienter auprès des structures adéquates si besoin.

Contact :

Maison des Services Publics
1, place des Droits de l'Homme - 69420 Condrieu
04 87 59 00 01
animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr
jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

À partir d'octobre 2021, les consignes de tri évoluent !

À compter du 1^{er} octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération pourront trier leurs emballages plastiques sans exception dans les bacs jaunes en porte-à-porte et dans les points d'apport volontaire du territoire.

Ensemble, valorisons les emballages en plastique !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de savoir comment les trier et les recycler.

Désormais, à partir du 1^{er} octobre 2021, tous les habitants du territoire pourront déposer leurs emballages plastiques dans le bac jaune ou le point d'apport volontaire le plus proche, en fonction de leur commune de résidence.

Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe sur l'Agglo, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers, du papier et du verre.

Depuis 2010, les quantités d'ordures ménagères produites par habitant ont été réduites de 5 % et le recyclage des emballages et papiers reste stable à 35 kilos par an et par habitant.

Aussi, l'Agglo a souhaité s'engager dès le 1^{er} octobre 2021, en partenariat avec l'éco-organisme CITEO, pour faire progresser le recyclage. Tous nos emballages recyclables seront envoyés vers un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes.

Chaque année, ce sont près de 5 200 tonnes de déchets recyclables (emballages, papier et verre) qui sont collectés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, soit 59 kg par habitant. Notre objectif d'ici à 2024 vise une progression de 10 à 15 % de ce tonnage, avec l'extension des consignes de tri des emballages et un tri amélioré du verre et du papier.

Plus d'infos :

Service gestion des déchets

04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Qu'est-ce que je peux trier en plus à partir du 1^{er} octobre 2021 ?

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception !

Quelques exemples : flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, opercules et capsules en métal type Nespresso, etc.

En pratique, j'adopte les bons gestes de tri

- En vrac, pas en sac
- Pas besoin de les laver, juste de les aplatir
- Bouteilles et bocaux en verre interdits

Et bien sûr, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Alors soyons vigilants lors de nos achats



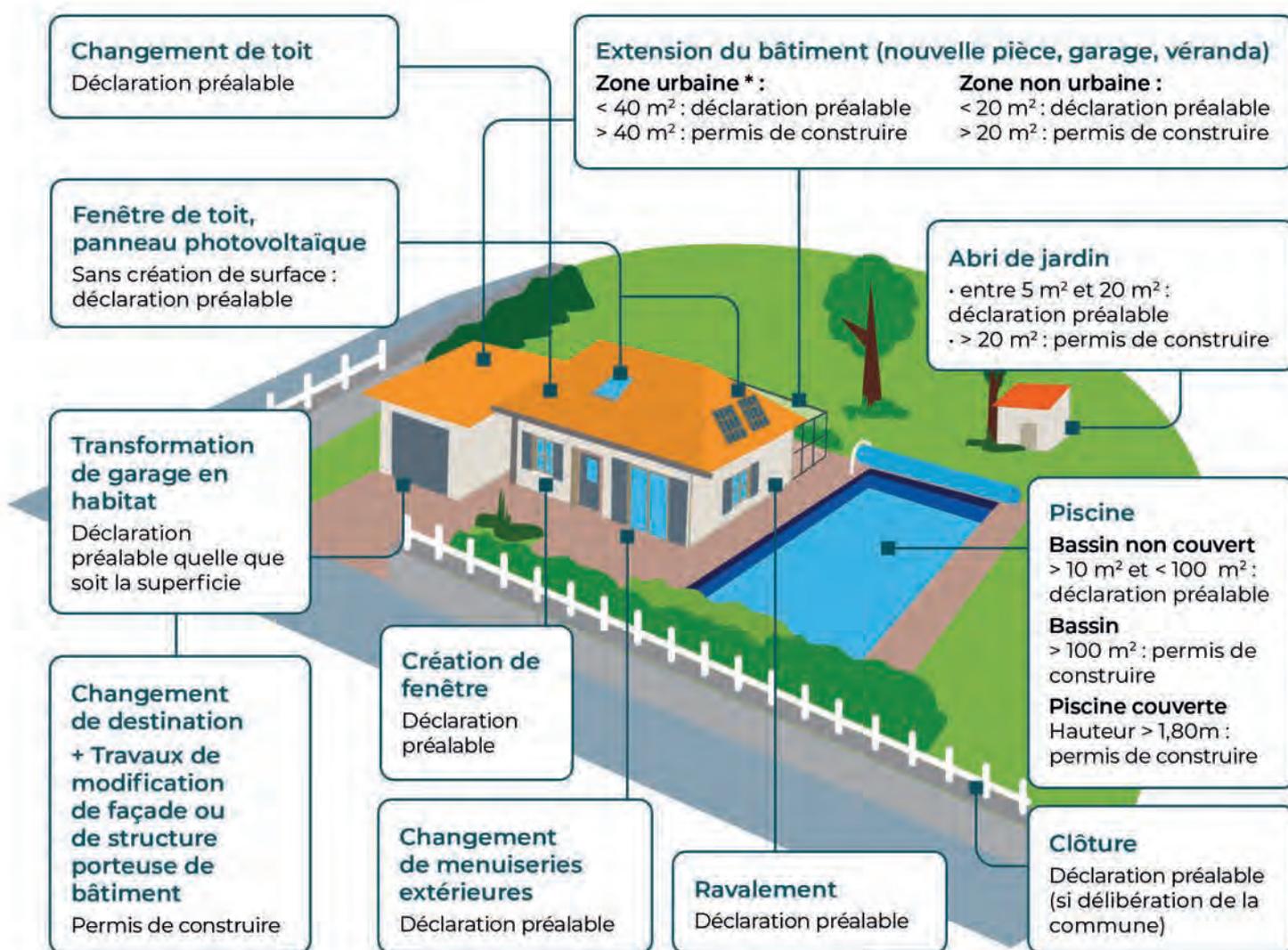
Formalités d'urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, etc.). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif **il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à votre mairie** afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



*La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans le cadre d'un permis de construire :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher après travaux dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m², vous devrez passer par un architecte.

Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.



Recensement militaire

Tout jeune Français (filles et garçons) qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Il permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune.



Tri Sélectif

Il y a quatre points d'apport répartis sur la commune :

- ✓ Grande Rue – A côté du lavoir
- ✓ Dizimieux – A côté du cimetière,
- ✓ A la Croix du Trèves
- ✓ Parking du Col de Chassenoud

Chaque point d'apport dispose de quatre conteneurs à signalétique colorée :

- ✓ Verre (conteneur vert),
- ✓ Magazine – papier (conteneur bleu),
- ✓ Emballages ménagers (conteneur jaune),
- ✓ Conteneur pour tissus.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les consignes de tri édités par Vienne Condrieu Agglomération www.vienne-condrieu-agglomeration.fr, onglet Déchets - Mes déchets à la maison.

Carte d'identité et Passeport

Attention !

La mairie de Longes ne traite plus les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle autre commune de France, à partir du moment où cette dernière est équipée d'une station biométrique.

Liste exhaustive des communes :

- ✓ Mairie de Rive de Gier : 04 77 83 07 80
- ✓ Mairie de La Grand Croix : 04 77 73 22 43 (rendez-vous en ligne : www.rendezvousonline.fr)
- ✓ Mairie de L'Horme : 04 77 22 12 09 (rendez-vous en ligne : www.rdv360.com/ville-de-horme)
- ✓ Mairie de Givors : 04.72.49.18.18
- ✓ Mairie de Mornant : 04 78 44 00 46

Possibilité de faire une pré-demande sur « predemande-cni.ants.gouv.fr ».



Inscriptions sur les Listes Électorales

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le premier tour du scrutin

Comment s'inscrire ?

- En mairie : vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
 - En ligne : Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : Justificatif de domicile Justificatif d'identité
- Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

vous munir du livret de famille et de votre carte nationale d'identité.



Déchets



Les déchets ménagers sont des débris de toute nature provenant de la vie quotidienne des habitations et des bureaux.

Pour Longes, le jour de collecte est fixé au mercredi. Pensez à sortir votre poubelle ou votre bac la veille au soir et à le rentrer une fois la collecte effectuée.

Lorsque le jour de collecte tombe un jour férié la collecte est maintenue sauf le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier où elle sera reportée. Ne jetez pas gravats, déchets verts, déchets dangereux et bouteilles en verre dans les ordures ménagères.

Pour commander ou changer un bac : www.vienne.condrieu.agglomeration.fr – Rubrique Nos démarches au quotidien - Déchets



Inscriptions à l'école de Longes Rentrée 2020-2021

L'inscription des enfants nés en 2018 et des nouveaux arrivants sur la commune aura lieu à compter du Lundi 26 avril 2021.

Vous devez prendre rendez-vous auprès du service périscolaire au 04.72.49.26.86.

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé.



Transports scolaires

Gratuité du transport scolaire depuis l'adhésion de la commune à Vienne Condrieu Agglomération. Tous les élèves habitant l'agglomération à partir de 3 ans ont droit au transport gratuit pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Comment s'inscrire au transports scolaires ?

Si vous disposez d'un accès à Internet :

Plus simple et plus rapide, l'inscription en ligne ouvre au mois de juin 2021. Elle vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier. Fin des inscriptions la première semaine de juillet 2021.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet :

Vous pouvez vous inscrire via un dossier papier à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir au mois de juin 2021. Celui-ci devra être retourné par voie postale avant la première semaine de juillet 2021, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, à :

Vienne Condrieu Agglomération - Direction des Transports et de la Mobilité - Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain - 30, avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne Cedex



Déchetteries

Longes dépend, depuis le 1^{er} janvier 2018 de Vienne Condrieu Agglomération, vous pouvez donc utiliser les cinq déchetteries du territoire gratuitement sur présentation d'une carte d'accès de déchetterie.

Pour l'obtenir, se rendre en mairie avec un justificatif de domicile.

A Longes, il y a deux déchetteries à proximité qui sont :

Déchetterie d'Ampuis :

Verenay, Rue du Stade 69420 AMPUIS

Ouverture : du mardi au vendredi de 14h à 18h30, lundi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

La déchetterie est fermée les jours fériés. Une fermeture exceptionnelle à 17H est prévue les 24 et 31 décembre. Fermée seulement les dimanches et jours fériés.

Déchetterie de Tartaras :

2 Route de Rive de Gier 42800 TARTARAS

Ouverture : Lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h et dimanche de 9h30 à 12h.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars, avec une fermeture à 18h au lieu de 19h.

SCHMITH

04 77 31 70 12

FIoul - GASOIL - GNR - AD BLUE

GRANULES DE BOIS

TRANSPORTS - LUBRIFIANTS

GRANULES DE BOIS



VRAC

SACS DE 15KG

LIVRAISON POSSIBLE

CAMION SOUFFLEUR OU AVEC HAYON

TRANSPALETTE MOTORISE



2A Allée Galilée- ZI Stelytec - 42400 Saint Chamond - contact@schmith-combustibles.fr

Accès : Sortie Aire Pays du Gier, direction St Chamond l'Horme, au rond-point 3eme sortie, puis 1ere à droite



AD REFRIGERATION

climatisation, froid et pompe à chaleur

- Mise en service
- Vente
- Dépannage
- Maintenance

ANTOULIN DENIS

gérant

Tél. 06 78 20 97 73

Mail : adrefrigeration@sfr.fr

4 MONTÉE DE CHAVANNE - DIZIMIEUX - 69420 LONGES



103, rue Jean Jaures - 42800 Rive de Gier

Boulangerie - Pâtisserie



Equilibre



1 rue des Roches - 69700 Echalas

04 37 22 64 61

- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier
- * Assainissement individuel
- * Déneigement
- * Minage pour les vignes

BRUN TP

Sylvain Brun

06.09.84.94.88

brun.tp@orange.fr

Impasse du Berthon

42410 La Chapelle Villars

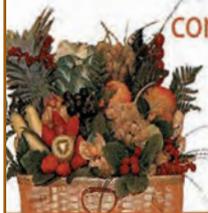
Les Jardins de la Côte-Rotie

Magasin de produits frais

Légumes, fruits, volailles, charcuteries fermières,
fromages, produits bio et vins régionaux,
corbeilles de fruits, corbeilles d'entreprise.

RN • Ampuis sud - www.jardinsdelacoterotie.com

Tél. 04 74 56 04 20



Location de salles de 50 à 190 personnes

SOCIETE JOURNOUD FILS TP

9 Montée des Pérouzes - Le Savot
69700 Loire sur Rhône

☎ **06 77 81 79 99**

Siret 391 486 552 00014 - A;P;E; 4399C



Ferme du Moulin des Chartreux

Vente à la ferme

A Ste Croix en Jarez

Tous les jours de 9h à 19h
Sauf le vendredi

- Fromages
- Œufs, volailles,
- Charcuterie.
- Miel

www.ferme-chartreux.fr
Tél : 04 77 20 23 11

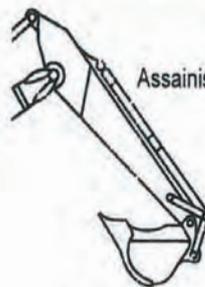
Le Petit Bouchon de Longes

Bar, restaurant, pizzeria.
Spécialités grenouilles

04.78.46.08.11

Jury Michaël

Depuis 2001



Assainissement non Collectif

VRD

Petit terrassement

Débouchage

Plomberie

Chauffage

Dépannage

Neuf - Rénovation

06 07 25 38 31

mick.jury69@gmail.com - 69420 TREVES



Le Cartusien
BAR - RESTAURANT

Le Bourg - 42800 Sainte Croix en Jarez
Tél. : 04 77 20 29 72 - mail : resto.lecartusien@wanadoo.fr
www.lecartusien.com



Groupama
la vraie vie s'assure ici

► **À CONDRIEU**
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Tailbout - 75009 Paris.



CHANS

Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tél : 04 74 87 80 72



Colinet Husqvarna

L'esprit Pro au service des particuliers.
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

Parcs & Jardins
Choisissez votre énergie
Essence ou Electricité

Dépôt de gaz . Station Service 7/7- 24/24
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr

TAXIS BRUN
Tél : 04.74.56.66.48
taxisbrun@gmail.com

TAXI

agrée CPAM, assistances
5 taxis, véhicules 8 places
toutes distances

11 rue de l'industrie 69420 CONDRIEU

TBE

Plâtrerie - Peinture - ravalement
Isolation extérieure

06 48 72 56 02
Bouchrit.thierry@live.fr
Route des deux vallées 69420 TREVES



MANU TP

Terrassement • Démolition • Aménagement
Assainissement • Maçonnerie décorative
Enrobé • Location Bennes • Elagage

770 route du col de Grenouze
42410 La Chapelle Villars
rmplus@sfr.fr

06 08 49 51 56

RESTAURANT – BAR – EPICERIE – DEPOT DE
PAIN – RELAIS POSTE

Méli




Méla

Tel : 04 72 67 00 94
1, Place de l'église 69420 LONGES



ESPACE revêtements

AU SERPENT

SOL **PEINTURE** **MUR**

ZAC BRUNON VALETTE - RIVE DE GIER
04 77 75 00 48
www.auserpent.fr Facebook Au Serpent

Menuiserie RIVORY

www.menuisierivory.fr

- Menuiserie Alu, PVC, Bois
- Pose et fabrication
- Escalier, solivage, parquet
- Cuisine, mobilier
- Isolation
- Vitrage
- Vente de briquettes



27 rue Professeur Voron - 42410 PELUSSIN
☎ 04 74 87 73 64 ✉ contact@menuisierivory.fr

SOLDES
du 12 janvier au 8 février 2022

monsieur meuble
Des meubles qui ne ressemblent qu'à vous.

dufour Route de Saint-Genis
RIVE DE GIER



MATHIEU CHAVASSIEUX

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
GABIONS - BORDURES
TERRASSEMENT
VRD - ASSAINISSEMENT
MICRO STATION
FILIERE COMPACTE

06 89 85 12 64

mat.chavassieux@gmail.com

Pompes Funèbres - Marbrerie Combe - Fréville

Une entreprise familiale
et qualifiée
à votre service depuis 2007



Permanences 7j/7 - 24h/24 au 04.77.29.40.27
24 rue Victor Hugo 42400 St Chamond
Face à l'hôpital
www.pompes-funebres-combe-freville.fr

Marechal

Gravure

Marbrerie - Décoration sur pierre et verre

6, chemin de Bene - 42800 RIVE DE GIER
Tél : 04 77 83 69 08 - Fax : 04 77 75 14 49

RS MARECHAL,

Vous propose de la marbrerie funéraire en passant par la décoration ainsi que la gravure sur pierre et verre, la taille de pierre.

Des solutions adaptées à vos besoins ainsi qu'à votre budget

Nous vous proposons également un travail purement artisanal et manuel



RS MARECHAL, L'art de la Pierre.....

VOUS CONSEILLER,
VOUS ÉCOUTER,
VOUS SATISFAIRE SONT NOS ENGAGEMENTS



7 j/7
24 h/24



CONFIANCE OBSÈQUES

À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

AGENCE DE RIVE-DE-GIER

8 rue Waldeck Rousseau
42800 Rive-de-Gier

04 77 75 46 46

AGENCE DE GIVORS

16 rue Roger Salengro
69700 Givors

04 72 49 09 49

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA MADELEINE

69440 Saint-Maurice sur Dargoire

04 77 75 46 46

Nous contacter par email :

contact@confianceobseques.fr

confianceobseques.fr

RIVORY
MAÇONNERIE

rivorysa.fr - tél. 04 74 87 62 25

Logos • Cartes • En-têtes • Flyers
Brochures • Dépliants • Plaquettes
Affiches • Visuels pour stands etc...
De la création à l'impression

06 50 23 24 27
creation@eric-trouillet.com


Eric Trouillet



Service de la mairie

☎ 04 72 49 26 60

Choix 1 : mairie

Choix 2 : école

Choix 3 : périscolaire ou 04 72 49 26 86

Choix 4 : service technique

Choix 5 : médiathèque

Nos Restaurants et commerçants

Au Père Darbel : 04 74 87 80 14

Les saisons de Rosalie : 04 37 22 64 67

Le petit bouchon : 04 78 46 08 11

Meli-Melo : 04 72 67 00 94

Cadres et Créations : 07 67 70 62 22

Garage Dragole : 04 72 24 92 76

Colinet machines agricoles : 04 72 49 22 70

Autres services

AIAD (aide à la personne) : 04 74 78 74 78

Infirmière : 06 35 13 44 42

Réflexologue : 06 14 81 25 97

Paroisse de Longes : 06 26 49 70 43



Longes
DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

Mairie de Longes

420, Grande Rue • 69420 Longes • ☎ 04 72 49 26 60

Site : www.longes.fr • email : mairie@longes.fr